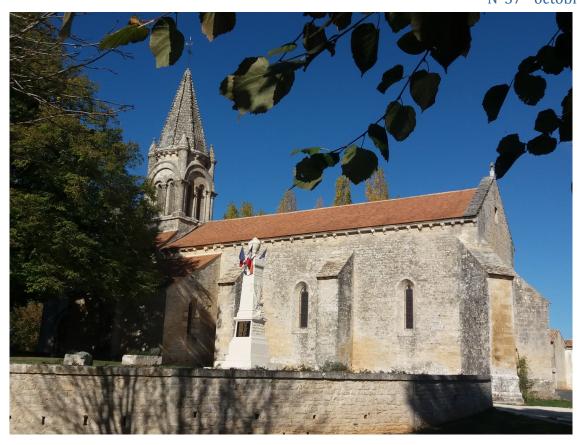


LE MERIDIEN

N°57 - octobre 2018



LA CHATAÎGNERAIE

PLAISANCE

LE COTILLON

CHEVRELLE

LE VIGNAULT

LE JARCQ

MANDEGAULT

LES GROLLES

VIEILLE-VILLE

L'OUCHETTE

SOMMAIRE & HORAIRES

Sommaire

Page 1: Sommaire et horaires

Pages 2 à 3: Edito/traduction

Pages 4 à 7: Décisions municipales

Pages 8 à 11: Informations diverses

Pages 12 à 13: Commission fleurissement

Pages 14 à 15: Les associations

Pages 16 à 17: Informations communautaires

Horaires



LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

La Mairie et l'agence postale sont ouvertes :

Du Lundi au Vendredi De 13h30 à 17h30.



Mairie de Melleran 10 Route de Chef-Boutonne 79190 Melleran

<u>Permanence des élus</u>: le dernier samedi de chaque mois de 11h à 12h.



BIBLIOTHEQUE

Vous pouvez venir emprunter des livres aux heures d'ouverture de la Mairie.

ÉDITO

Ca y est-il pleut...

Nous avons eu une longue période de sécheresse. Année exceptionnelle ou évolution liée au réchauffement climatique, le débat est ouvert.

Je ne crains que la tendance soit aux étés de plus en plus chauds et de plus en plus secs.

Que faire au niveau d'une municipalité pour lutter contre ce réchauffement climatique ? Nous avons dans la partie nord de notre commune une zone où nous pouvons mettre des éoliennes et avons l'opportunité de participer au développement de la production d'énergie dite renouvelable.

Le conseil a, par une démarche d'appel à candidatures et au vu des dossiers fournis, choisi l'entreprise WPD qui était la mieux disante pour poursuivre l'étude de faisabilité.

L'entreprise fera une exposition, avant Noël, sur la technique des éoliennes, leurs évolutions, les possibilités d'implantations dans la zone nord et leurs bénéfices et impacts et répondra à vos questions.

Je vous rappelle la position du conseil qui souhaite une présentation aux habitants de la commune afin d'avoir leur position. Cette démarche est pour moi fondamentale car un tel projet nécessite une information des habitants sur son intérêt et son impact. Je souhaite que vous réagissiez soit lors de votre visite de l'exposition soit directement auprès de vos élus. Nous avons besoin de votre opinion sur ce projet de production d'énergie renouvelable.

A la même échéance que l'exposition, nous aurons les résultats de l'étude pour la rénovation des peintures murales de l'église par l'architecte, ce qui nous permettra de connaître le coût de leur restauration et des éventuels travaux complémentaires nécessaires... L'architecte vous présentera ces travaux et ses propositions.

Donc début 2019, des choix importants pour l'évolution du patrimoine de notre commune devront être faits. Ces orientations marqueront durant plusieurs décennies notre environnement. Exprimez-vous afin qu'elles soient les plus pertinentes possibles.

Et bientôt, la commémoration du centenaire de la signature de l'armistice de la première guerre mondiale. Ce 11 novembre sera, sur la commune, une journée bien complète avec recueillement sur les tombes dans le cimetière, commémoration avec la participation de l'école militaire de Saint Maixent l'école, pot amical offert par la commune, repas sur réservation, une exposition des objets, photos et courriers prêtés par les habitants de Melleran, des lectures de textes et une vidéo. (Voir article page 15). Merci à tous ceux qui prêtent des objets auxquels ils sont attachés affectivement, aux organisateurs et contributeurs pour cette journée et aussi des autres manifestations. Par votre implication, notre village est animé régulièrement et vit bien, créant du lien social nécessaire à l'épanouissement de nous tous.

A bientôt donc.

ÉDITO/TRADUCTION

Is it raining ...

We have had a long period of drought. An exceptional year or evolution linked to global warming, the debate is open.

I am afraid that the trend is for the summers to be more and more hot and more and more dry.

What can we do at the level of municipality to fight against this global warming? We have, in the northern part of our municipality, an area where we can site wind turbines and have the opportunity to participate in the development of renewable energy production.

The council, have reviewed various candidatures and after assessing the information provided, we have chosen WPD as we feel it is the best company to carry out the feasibility study.

The company will hold an exhibition, before Christmas, on wind turbine technology, the evolutions, the possibilities of implantations in the North zone and their benefits and impact. They will also answer your questions.

The council have requested the presentation takes place, so that we can have your opinions. This approach is, for me, fundamental because such a project needs information made available to all habitants to ascertain the interest in the project and also its impact. I would like you to react either during your visit to the exhibition or directly to your elected representatives. We need your opinion on this renewable energy project.

At the same time as the exhibition, we will have the architects results of the study carried out regarding the renovation of the murals in the church, which will allow us to know the cost of their restoration and any necessary additional work ... The architect will present these works and his proposals to you.

So in early 2019, important choices for the evolution of the heritage of our commune will have to be made. These orientations will mark our environment for several decades. Express yourself so that they are as relevant as possible.

And soon, the commemoration of the centenary of the signing of the Armistice of the First World War. November 11th will be, in our commune, a full day commencing with remembrance at the graves in the cemetery, commemoration with the participation of the military school of Saint Maixent, an aperitif offered by the council, a meal (by reservation), a exhibition of the objects, photos and letters lent by the habitants of Melleran, readings of texts and a video. (See article page XXX). Thank you to those of you who have kindly loaned personal objects, to the organizers and contributors for this day and also other events. Due to your involvement, our village is lively and animated on a regular basis, thereby creating an important social link which is necessary to the wellbeing of everyone.

See you soon.

DÉCISIONS MUNICIPALES



Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration des peintures de l'église

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir l'opération :

Rénovation des peintures murales de l'église de Melleran, Mission de maitrise d'œuvre tranche ferme Etude diagnostic.

Cette opération est évaluée à **12 640 € HT** (montant subventionnable de l'opération). Après délibération, le conseil municipal :

- approuve le programme de l'opération pour un montant de **12 640** € H.T. (soit **15 168** € TTC)
- sollicite l'aide financière de l'Etat soit **5 056** €
- s'engage à réunir les financements nécessaires à l'exécution de l'opération soit 15 168 €
 TTC sur le budget 2018 de la commune et à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération
- indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Etat : 40% 5056 € Conseil Départemental : 50% 6320 € Autofinancement : 10% 1264 € Montant de l'opération (subventionnable) : 12640 € HT

- atteste que la commune récupère la TVA
- précise que la commune à la libre disposition du terrain et immeuble concerné
- indique que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer l'opération avant que le dossier ne soit déclaré complet
- autorise M. le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier

Effacement des réseaux aériens : rue des Chaumes, rue de la Nouzillière, RD, Chemin de la Garenne et route de Villeblanche

M. le Maire rappelle que lors d'un conseil précédent, l'assemblée avait donné un accord de principe pour l'effacement des réseaux dans la rue des Chaumes, rue de la Nouzillière, RD, dans le cadre du renforcement engagé par GEREDIS.

GEREDIS finance le renforcement des lignes avec mise en câble souterrain des lignes électriques et de l'éclairage public; reste à la charge de la commune les mâts pour l'éclairage public et les Télécom à mettre dans le sol. La part restant à charge de la commune pour les travaux d'orange s'élèveraient à 54000 € TTC et à 15 541,34 € TTC pour l'éclairage public.

Après délibération le conseil est favorable à la réalisation du renforcement mais souhaite une nouvelle phase de négociation et d'optimisation des coûts en particulier avec orange.

La subvention à demander au SIEDS pour la fourniture des candélabres est de 3 750 €. Le conseil est favorable à cette demande de subvention.

Pour l'effacement (programme CTER) rue des Chaumes, Route de Ville Blanche et chemin de la Garenne, le conseil ne souhaite pas la réalisation de la totalité de cette opération et demande que l'estimation pour le tronçon du chemin de La Garenne entre la rue des Chaumes et le transformateur actuel soit précisée.

Communauté de communes Mellois en Poitou : Mutualisation des inventaires des zones humides, des réseaux hydrographiques, des plans d'eau et du maillage bocager

M. le Maire fait savoir que la communauté de communes Mellois en Poitou propose de réaliser, pour les communes, le recensement des zones humides dans le cadre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Chaque commune doit être en possession de son propre inventaire.

La participation de la commune serait de 2 500€ sur 3 ans.

Le conseil est favorable et mandate le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Projet éolien Melleran Nord

M. le Maire rappelle que plusieurs entreprises ont été consultées et que 3 ont fait acte de candidature. Lors d'un précédent conseil, les sociétés WPD et JPEE ont été retenues. Les 2 dossiers ont été étudiés par une commission communale et il a été établi un tableau comparatif.

Après étude de ce tableau, au vu des retombées financières, vu les garanties après contact avec l'association des maires, vu la complétude du dossier, vu qu'ils sont les mieux disant et afin d'assurer un revenu sur 20 ans à la commune, le conseil décide de retenir la société WPD pour poursuivre l'étude de faisabilité. Cette étude devra bien entendu comporter les aspects environnementaux, impacts sociétaux et avant de s'engager le conseil souhaite une présentation aux habitants de la commune afin d'avoir leur position.

VOTE: WPD: POUR 8 JPEE: POUR 0 ABS 1

Prise de nouvelles compétences par la Communauté de communes Mellois en Poitou

- M. le Président de séance informe que la communauté de communes Mellois en Poitou a décidé d'exercer les compétences facultatives suivantes :
- -petite enfance et enfance jeunesse
- -Temps d'activités Périscolaires et restauration scolaire
- -Sites, circuits et équipements touristiques
- -Transports
- -Bâtiments liés à un service public
- -Action de promotion et de développement territorial : soutien du tissu associatif et participation financière pour les associations ayant un rayonnement communautaire défini dans le cadre du règlement d'intervention ou le cas échéant, de conventions d'objectifs triennales
- -Gestion du Pays d'Art et d'Histoire

Et de restituer les compétences facultatives suivantes :

- -Fourrières animales
- -Transports publics non urbains de la communauté cantonale de Celles-sur-Belle aux communes.

Le conseil doit se prononcer quant à cette prise de compétences facultatives.

Après délibération le conseil est favorable à ce transfert.

Convention de mise à disposition de services et de remboursement des frais nécessaires à l'exercice de compétence scolaire entre la commune et la communauté de communes Mellois en Poitou

Le 1^{er} Adjoint fait part à l'assemblée que la Communauté de Communes propose une convention concernant les petits travaux dans les écoles : l'école peut faire la demande directement à la mairie. L'intervention de la commune sera remboursée par la communauté de communes à raison de 20€ de l'heure ainsi que le montant des fournitures. (Un maximum de 160 heures par an plus 40 heures pour les espaces verts, 1000€ TTC pour les fournitures par an par école plus 800€ TTC par classe)

Après délibération le conseil approuve cette convention et mandate Le 1^{er} Adjoint pour la signer.

Voirie

-Devis PATA choix du prestataire

M. le Président de séance informe l'assemblée que pour le point à temps 3 devis ont été reçus : la quantité retenue étant de 15 Tonnes.

Le montant du devis de l'entreprise BARRE s'élève à 13 950€ TTC, celui de l'entreprise BERNARD à 20 700€ TTC et celui de l'entreprise COLAS à 13 410 €TTC

Après étude, le conseil retient le devis de l'entreprise BARRE s'élevant à 13 950€ TTC étant donné que la réalisation est manuelle, pour la qualité et la proximité.

-Devis sablage chemins pour championnat auto sport

M. le Président de séance informe que cette année a lieu au terrain de l'Auto Sport une course autos au niveau National et qu'il y aurait lieu de remettre en état un des chemins d'accès à ce terrain à savoir « l'ancienne ligne ». Il est proposé de refaire les passages de roues et une réfection complète sur le chemin de Ruffec. 1 seul devis a été reçu dans les temps sur 2 demandés.

Le montant du devis de l'entreprise BARRE s'élève à 8 184.96€ TTC (celui de l'entreprise BERNARD est de 2017 et ne correspond pas à la zone)

Après étude, le conseil retient le devis de l'entreprise BARRE s'élevant à 8 184.96€ TTC.

Après travaux réalisés, le montant de la facture est de 6 320€ TTC au lieu des 8 194,96€ TTC du devis.

-Marché débernage

M. le Président de séance informe que 3 devis ont été demandés :

Le montant du devis de l'entreprise BOUIN s'élève à 5 723€ HT, celui de l'entreprise BERNARD à 6 405.30€ HT et celui de l'entreprise à RICHE 6180.25€ HT

Après étude, le conseil retient le devis de l'entreprise BOUIN s'élevant à 5 723 HT avec début des travaux au 1^{er} Octobre.

Recensement de la population en 2019

M. le Maire avise le conseil qu'en 2019, du 17 janvier et 16 février, aura lieu le recensement de la population et qu'il y a lieu de désigner un coordonnateur communal. Il propose de nommer Mme PUAUD Corinne. Le conseil est favorable.

Renouvellement bail Mme GASCHARD

Le 1^{er} Adjoint notifie au conseil que le bail d'habitation de M. RAGOT et Mme GASCHARD prend fin le 14 Octobre 2018. Il propose de renouveler le bail au profit de Mme GASCHARD pour une durée de 6 ans (la commune étant une personne morale).

Le conseil est favorable au renouvellement de ce bail à compter du 15 Octobre 2018 sous réserve que la locataire fournisse les diverses assurances et attestations et fixe le montant du loyer à 467.23€.

SEOLIS travaux transformateur

Le Président de séance fait savoir que, dans le cadre des travaux pour le transformateur qui va être implanté à proximité de l'ancienne carrière de Melleran, SEOLIS nous sollicite pour conclure une convention au niveau du chemin du moulin pour effectuer des tranchées pour passer les câbles.

Après délibération le conseil est favorable, mandate le 1^{er} Adjoint pour signer ladite convention.

Pour information le permis de construire a été déposé en juillet. La mise en service est prévue pour avril 2019.

Subventions

-AUTO SPORT

Le 1^{er} Adjoint rappelle que cette année a lieu au terrain de l'Auto Sport une course autos au niveau National, l'association a mis aux normes le terrain entre autre en investissant dans l'achat de glissières de sécurité à hauteur de 2 280€. A ce titre l'association demande une subvention à la commune.

Après délibération le conseil décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 800€, par rapport au championnat de France des 22 et 23 Septembre 2018.

-UFOLEP

Le 1^{er} Adjoint informe que l'UFOLEP organisateur du Championnat National de Poursuite sur Terre a demandé une subvention auprès de la Communauté de Communes à hauteur de 1000€. Demande à laquelle la communauté n'a pas donné suite. L'UFOLEP demande à présent une subvention auprès de la commune.

Après délibération le conseil décide de ne pas attribuer de subvention et souhaite privilégier l'association communale de l'Auto Sport.

Exonérations fiscales gîtes dans les ZRR

Le Président de séance informe que les meublés de tourismes en zone de revitalisation rurale peuvent bénéficier d'une exonération fiscale si la commune délibère en ce sens.

Après délibération, le conseil décide de ne pas exonérer les meublés de tourismes car il y a peu de locaux concernés et donc pas d'impact économique significatif par rapport au tourisme.

INFORMATIONS DIVERSES



Analyse d'eau

Le prélèvement a été fait le 2 mai 2018 au centre bourg de Melleran.

Taux de nitrate : **27 mg/l** Norme : **50 mg/l**.

Conclusions sanitaires:

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Brûlage des végétaux

Pour rappel, le brûlage des végétaux coupés est autorisé à partir du 1er octobre jusqu'au 31 mai. Une déclaration doit être faite et déposée en mairie.



Recensement militaire

Suite à l'abaissement de l'âge minimal à 15 ans pour l'inscription en auto-écoles, veuillez prendre en compte les consignes de la direction du service national relatives au recensement :

« Compte-tenu du décret n°2014-1295 du 31 octobre 2015, la direction du service national (DSN) précise que l'âge de recensement des jeunes <u>n'est pas modifié et demeure à 16 ans.</u>

Par conséquent, l'attestation de recensement ne peut être exigée qu'à partir de l'âge de 16 ans. »

Les cellules administrations restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

SACN Catherine BINET

Chargée de Relations Publiques (CRP)

Secrétariat général pour l'administration (SGA)

Direction du service national/ESN sud-ouest/CSN Poitiers

Bureau CRP

Tél : 05.49.00.24.98 - PNIA : 821.861.24.98

catherine.binet@intradef.gouv.fr csn-poitiers.com.fct@intradef.gouv.fr

Recensement de la population

La commune de Melleran est concernée par le recensement de la population en 2019. Il aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

Si vous êtes intéressés par le poste d'agent recenseur, vous pouvez déposer votre candidature à la mairie avant fin novembre.



Football

Cette année, tous les samedis les équipes de U13 du FC BOUTONNAIS jouent sur le terrain de MELLERAN à 14 heures.

Nous avons eu pendant l'été une demande du club de LIMALONGES pour utiliser notre terrain le dimanche jusqu'à la fin de l'année pendant la période des travaux de leurs vestiaires.

Tous les dimanches ce sont des équipes séniors qui jouent donc à MELLERAN.

Effectif de l'école et personnel

L'école de Melleran fait partie du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Alloinay-Tillou-Melleran.

Cette année encore, il y a les TAP (Temps d'Activité Périscolaires) qui ont lieu le lundi après -midi de 14h30 à 16h10.

Les horaires de l'école sont les suivants : tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h10 sauf le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 14h30 (TAP de 14h30 à 16h10).

L'école maternelle et primaire sur la commune de Melleran comptent trois classes pour un effectif de 74 élèves à la rentrée scolaire 2018/2019.

Mme Marion SAUVENT a la classe des maternelles TPS-PS-MS avec 26 élèves.

Mme Sandrine BARBIER a la classe des MS-GS avec 25 élèves avec l'aide de Mme Sarah BOURDIN en complément de service.

M. Christophe PUAUD a la classe des CP-CE1 avec 23 élèves, il assure la direction de l'école.

Les agents qui interviennent dans la vie de l'école sont des employés communautaires. Séverine LANGLAIS et Christiane SICOT, agents techniques spécialisés à l'école maternelle. Véronique GORNARD, cantinière.

Martine LAMBERT et Sylvie MOREAU, agents de service.

Travaux stade de foot

Pendant l'été, le club du FC BOUTONNAIS a carrelé les vestiaires du stade de foot.

La commune a fourni les matériaux et les bénévoles du club se sont occupés des travaux.

Ces travaux pérennisent notre partenariat avec le club du FC BOUTONNAIS.





ETAT CIVIL

Décès

- -VERHAEGHE Brigitte née DEGRYSE, décédée le 2 août 2018 à Niort.
- -BARNES Bernard, décédé le 9 août 2018 à Niort.

Nos condoléances aux familles.

Horaires d'ouverture au public des gendarmeries

Pour optimiser le contact avec les citoyens, les brigades de la circonscription seront ouvertes comme suit :

Brigade de Sauzé-Vaussais, tous les jours de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf le dimanche et jours fériés ouverture de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

Brigade de Chef-Boutonne, les lundis de 8 heures à 12 heures, les mardis de 14 heures à 18 heures et les samedis de 8 heures à 12 heures.

Brigade de Lezay, les vendredis de 14 heures à 18 heures.

Assainissement

Nous vous informons que dans le cas d'une vente immobilière si l'assainissement autonome n'est pas aux normes, l'acquéreur à une année pour se mettre en conformité.

En cas de non respect de ce délai, le nouveau propriétaire peut encourir à des sanctions :

Application d'une pénalité financière correspondant à un contrôle d'installation soit 147€ pour notre territoire tous les ans tant que la mise en conformité n'est pas réalisée.

Consignes de tri

Dans le cadre d'une action d'accompagnement sur les consignes de tri, Mme Elisabeth VARENNE, agent du pôle environnement de la Communauté de Communes Mellois en Poitou, sera amenée, dans les prochaines semaines, à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact les habitants afin de les informer.

Merci de bien vouloir lui réserver un accueil chaleureux.



Journées européennes du patrimoine



EGLISE NOTRE DAME DE MELLERAN

L'église de Melleran n'a pas de transept, mais son clocher, pyramide octogonale sise sur un cercle posé sur une petite tour carrée, est unique dans le région.

Ce matin là du 15 septembre 2018, madame Gaillard du Pays d'Art et d'Histoire détaillait l'architecture de notre Dame de Melleran. Le public relativement important, sous un soleil automnal, suivait les explications étayées de plans, croquis du monument.

La conférence se prolongea à l'intérieur de l'église autour du retable et du tabernacle.

Merci donc à Nathalie Gaillard sur son bel exposé.

Les Amis du Patrimoine de Melleran projetèrent alors les photos des peintures murales de l'église de Cossé en Champagne (près du Mans) restaurées par Mme Véronique Legoux, restauratrice du cabinet d'architecture PEREIRA choisie par le conseil municipal de Melleran pour superviser les travaux de dégagement et de sauvegarde des peintures murales de notre église.

Mr Joël Aubin apporte quelques précisions sur l'avancement de ce projet en guise de conclusion de cette matinée patrimoniale.





Détails des peintures murales dégagées par Mme Véronique Legoux, ces peintures étaient également recouvertes par un badigeon, admirez la qualité de la restauration.

COMMISSION PLANTATION

Nous avons connu un été très chaud cette année, ce qui a été formidable pour nous, mais malheureusement cela n'a pas été le cas pour les plantes sur la place du village. Elles ont souffert de la chaleur et n'ont donc pas été aussi colorées que les années précédentes. Avec la baisse de temperature, les plantes ont pu se remettre de cette chaleur estivale. Néanmoins, les roses devant la mairie ont été très colorées et résistantes pendant toute la saison.

Les plantes sur les charrettes ont été et sont magnifiques, un grand merci à tous les bénévoles qui ont pris le temps de les arroser. Malheureusement nous avons eu beaucoup de vols de plantes cet été et nous réfléchissons à des solutions pour l'année prochaine.

Ce serait agréable d'avoir plus de fleurs autour du village mais cela ne peut être envisageable qu'avec l'aide des habitants.

Nous avons deux nouveaux projets cet automne. Le premier est la partie grillagée autour du Château d'Eau. De la terre a été déposée par les cantonniers et notre intention est de faire un lit de jonquilles et tulipes pour le printemps. Nous avons également eu un don d'environ 20kg de bulbes printanières de la part de M et Mme Anthony de Melleran. Nous les utiliserons pour créer cet espace.

Le deuxième projet est la petite parcelle surélevée en face de la mairie. À l'heure actuelle c'est une zone très broussailleuse et il est difficile de la maintenir propre. Nous avons déjà essayé de planter ici, sans succès. Notre intention est de dégager l'espace (disperser les plantes existantes), ajouter de la nouvelle terre, du géotextile pour éviter les mauvaises herbes et planter avec 2 ou 3 graminées. Cela ne devrait pas être compliqué à maintenir.

Nous aimerions encore une fois remercier nos bénévoles pour leur soutien dans nos projets floraux, cela ne serait pas possible sans vous.



COMMISSION PLANTATION

We have had a particularly hot summer this year which has been lovely for us but, unfortunately, not for the flowers around La Place. These have suffered during the heat and hence the colours haven't been quite as vibrant as in previous years. The slightly cooler weather, over the last few weeks, has seen the plants start to recover slowly. However, the roses in front of the church have been colourful and are becoming well established.

The container displays on the carts and in front of the Mairie have, however, been magnificent - "thank you" to the benevols who have taken the time to water and look after these. It is unfortunate that we have had several of these stolen this summer and we are now looking at ways to ensure this does not happen next year.

It would be nice to have more of these floral displays around our commune. We cannot do this without the help of the residents as we need people to help as well as water and care for the plants during the summer months.

We have two new projects for this Autumn. The first one is the fenced area around the water tower. A new supply of soil has been deposited there by the Cantonniers and it is our intention to plant a mass of of Daffodils and Tulips for a beautiful Spring display. We have received a substantial donation of approximately 20kg of spring flowering bulbs from M et Mme Anthony of Melleran which will be used to create this area.

The second project is for the small, raised area of land opposite the Mairie. This is currently overgrown and which is an extremely difficult area to keep tidy. We have tried different planting schemes here without success. Our intention is to now clear this area (re-use the plants elsewhere), add new soil, a geo-textile weed suppressant and replant with 2 or 3 Ornamental Grasses. This should, hopefully, be very low maintenance.

We would like to say "thank you" to the benevols for giving their support to our floral projects - none of this would be possible without you.

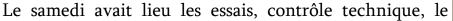
LES ASSOCIATIONS



Championnat de France UFOLEP de poursuite sur terre

Les 22 et 23 septembre se sont déroulés sur le circuit des vignes le championnat de France UFOLEP de poursuite sur terre.

195 pilotes venus de toute la France ont offert un grand spectacle avec des courses à rebondissements aux nombreux spectateurs présents sur les deux jours.



les qualificatives et finales.

Félicitations nombreux aux bénévoles pour l'organisation parfaite de cette grande manifestation, un beau succès.



Club automne et amitié

Jeudi 26 novembre 2018 : repas dansant à partir de 12h à la salle des fêtes. Animation Jean-Marie GUILLOT.

Mardi 8 janvier 2019 : assemblée générale à partir de 14h suivie de la traditionnelle galette des rois. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Dimanche 27 janvier 2019 : loto à partir de 14h à la salle des fêtes (ouverture des portes à 12h30).

<u>Vernissage au chat qui pêche</u>



Le samedi 29 septembre, le peintre Hervé GUIHENEUX a exposé au chat qui pêche.

Retrouvez toutes les dates des manifestations au Chat qui Pêche sur le site de Melleran : www.melleran.fr

Amicale des anciens combattants et FNACA

Le samedi 5 janvier : assemblée générale à 15h dans la salle associative.

COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14/18

Le 11 novembre prochain dans le cadre du centenaire nous rendrons un hommage solennel aux soldats de la commune tombés sur le champs de bataille.

La cérémonie commémorative se déroulera toute la journée. Elle commencera à 10 heures au cimetière où nous nous recueillerons devant les tombes des soldats morts pour la France.

La cérémonie officielle se poursuivra à 11h15 devant le monument aux morts avec la participation de l'école militaire de Saint Maixent L'Ecole.

Cet hommage solennel se poursuivra au café associatif où sera servi, par la municipalité, un vin d'honneur.

Les associations de la commune participeront à cet événement en proposant un repas qui fera la jonction avec l'exposition réalisée par les Amis du Patrimoine de Melleran où seront réunis les objets personnels des « Poilus » que les familles voudront bien nous confier. Une rétrospective de cette longue période, déclaration de la guerre, la vie dans les tranchées... des textes sur le conflit, seront lus et mis en scène par la troupe de théâtre du Foyer Rural. Une vidéo sera également proposée, photos, documents militaires sur nos héros, mis à notre disposition par Philippe Girard du Chat qui Pêche .

Le prix du repas de 17,50 € sera proposé sur réservation. Vous avez reçu un tract à cet effet dans vos boites aux lettres.

Pour conclure, un dernier hommage à nos soldats.





INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



Appel à candidature



Appel à candidature

jusqu'au 15 novembre 2018

Participez au développement de votre territoire!

Conseil de développement



citoyens

acteurs sociaux-économiques et associatifs

échanger

élus non communautaires

acteurs « culture, tourisme, patrimoine, Pays d'art et d'histoire »

partager

Contact:

Patrice Germain. chargé de mission proximité et territoire conseildedeveloppement@ccmellois.fr

partager

Le conseil de développement, c'est quoi?

C'est une instance de démocratie participative visant à faire émerger une parole citoyenne.

Le conseil de développement peut vous permettre de prendre la parole et vous faire entendre.

Il émet des avis et apporte un point de vue complémentaire aux réflexions des élus communautaires. Les élus communautaires interrogent cette structure sur toutes questions relatives à l'aménagement et au développement du territoire.

Il est également une force de propositions qui peut s'autosaisir de tous les thèmes qu'elle juge utiles en relation avec le territoire.

Les membres du conseil de développement sont élus pour trois ans (2019-2021), sont totalement indépendants des instances communautaires qui doivent mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour leur fonctionnement.

Le conseil de développement sera composé de 60 membres organisé autour de 4 collèges (citoyens / acteurs sociaux-économiques / monde associatif, culture, tourisme, pays d'art et d'histoire / élus non communautaires), il devra respecter la parité homme/femme, intergénérationnelle et territoriale, les membres seront volontaires et bénévoles.

Je ne peux que vous encourager à vous porter candidat, intégrer cette structure, c'est participer au fonctionnement de la communauté de communes, à la prise de décisions au service de l'intérêt général. Une charte permettra de nouer une relation de partenariat confiante entre le conseil de développement et la gouvernance de la communauté de communes. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à envoyer vos candidatures avant le 15 novembre 2018 à la communauté de communes MELLOIS EN POITOU ou remplir le formulaire d'inscription sur le site www.ccmellois.fr.

Sébastien MERCIER



Scènes Nomades propose une semaine théâtrale du 27 novembre au 1^{er} décembre 2018 en pays Mellois

Festival Scènes de Théâtre

Spectacles Conférence Stage

Scènes Nomades

Siège social: 18 place du champ de foire Bureau: 3 rue Saint-Martin 79170 Brioux-sur-Boutonne Licence 2 (113015) - 3 (113016)

Infos - Réservations

05 49 27 57 95 reservations@scenesnomades.fr scenesnomades.fr facebook.com/ScenesNomades











